

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Police cantonale Fribourg : GRIF : 20 ans au service de la sécurité  
**Autor:** Dumas, Benoît  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348801>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Police cantonale Fribourg*

## **GRIF : 20 ans au service de la sécurité**

### **Benoît Dumas**

Chef communication de la Police cantonale Fribourg ; of média, reg ter 1

**L**e GRIF (Groupe d'intervention fribourgeois) est né de l'expérience douloureuse du terrorisme dans les années 1970. Devenu indispensable pour la sécurité et les opérations à risque, le groupe d'intervention de la Police cantonale Fribourg a acquis au fil des ans un savoir-faire et une qualité reconnue au-delà des frontières cantonales.

Munich, 5 septembre 1972 : un commando de terroristes palestiniens, membre de l'organisation «Septembre noir», prennent des membres de l'équipe olympique israélienne en otage dans leur pavillon. Ils réclament la libération de plus de 200 activistes palestiniens, prisonniers en Israël. La tentative de libération, orchestrée par la police allemande, se solde par un échec et la mort de 11 Israéliens, d'un policier et de 5 preneurs d'otages.

Les raisons? Il n'existait pas alors d'unité spéciale préparée à ce genre d'évènement et le matériel n'était pas adapté. Exemple parlant : les tireurs d'élites allemands engagés dans l'opération n'avaient reçu aucune formation spécifique. Ils avaient été choisis parce que leur hobby

était le tir de compétition. Leurs fusils n'avaient ni lunette, ni équipement de vision de nuit.

Les politiques allemands ne tardent pas à réagir : suite à ce triste évènement, le GSG-9 (Grenzschutzgruppe 9) est créé, le 17 avril 1973.

### **Une palette de missions variée**

Le GRIF est une unité d'intervention composée de 14 gendarmes formés et équipés de manière spécifique afin de lui permettre d'accomplir des missions particulières. Il est sollicité notamment pour les interventions suivantes :

- Arrestation de personnes présentant des risques particuliers (stupéfiants, individus armés, forcenés, prises d'otages).
- Protection de personnalités (niveau cantonal, fédéral, international).
- Transfert de détenus dangereux.
- Refoulements – extraditions.
- Services de sécurité dans les tribunaux (individus dangereux, risques de représailles).
- Actions en terrain difficile (milieux escarpés, falaises).
- Interventions en milieu carcéral (détenu retranché dans sa cellule avec une arme artisanale).
- Mise en place de dispositifs spéciaux (dispositif de surveillance-interpellation).
- Intervention sur des cas d'alarmes agression ou d'ouverture sous menace (établissements bancaires).
- Formation des autres policiers (agents du corps, conducteurs de chien, école de police).
- Missions de police générale. Renfort aux gendarmes lors des interventions quotidiennes. Contrôles de circulation, de personnes, patrouilles préventives et répressives (en uniforme ou en civil).



### Entrer au GRIF : 100% des GI ont tenté leur chance !

Faire partie du GRIF : un rêve pour beaucoup, une réalité pour quelques uns seulement. Mais même si le chemin d'accès au GRIF est un parcours semé d'épreuves, chaque gendarme fribourgeois peut se lancer dans l'aventure de la sélection. Candidates bienvenues !

L'examen d'accès au GRIF est ouvert à tous les gendarmes, masculins ou féminins, incorporés dans la gendarmerie de la Police cantonale Fribourg. Celui qui réussit les tests de sélection intègre le GRIF dès qu'une place devient vacante. Dès cet instant, il est pris en charge par les cadres et les GI expérimentés qui le forment sur la base d'un concept préétabli, en l'espace d'un mois. Au terme de cette formation de base, le nouveau GI doit être apte à assurer un service de permanence et à intervenir dans des situations standard.

Dans les mois qui suivent sa nomination, le nouveau GI est appelé à suivre une formation intensive de deux semaines menée au niveau romand avec les autres GI du concordat GIRO. Durant ce cours, qui a lieu chaque année en Suisse romande, tous les domaines de travail sont approfondis, dans des conditions difficiles (épreuves physiques, manque de sommeil, travail sous stress, etc). Au terme de ces deux semaines, la direction du cours donne un préavis au commandement du canton du candidat sur ses capacités à intégrer définitivement un groupe d'intervention.

Si cet avis est positif, le candidat devient alors un GI confirmé. Durant les 4 années suivantes, il suit des cours de formation continue dans le cadre du concordat romand. En fonction de ses capacités, il peut être formé par la suite auprès de l'Institut suisse de police (ISP), lequel propose des cours destinés aux cadres.

La durée d'intégration au GRIF est limitée à sept ans pour les agents, avec possibilité de prolonger d'une année, sur demande. Elle est de 12 ans pour les cadres.

#### Les conditions à remplir pour entrer au GRIF

- Condition physique (endurance, force, agilité).
- Tir (rapidité, précision).
- Maîtrise du vide.
- Sports de combat (*sparring*, combat au sol contre des agents GI).
- Capacité d'analyse et d'adaptation.
- Capacité d'intégration au groupe (esprit d'équipe).
- Profil de personnalité.
- Expériences professionnelles (évaluations).
- Entretien avec les cadres du GRIF.

#### Domaines à maîtriser :

- Infiltration discrète ou entrée en force (assauts) dans une habitation.
- Techniques d'effraction (bélier, presse hydraulique, explosifs).
- Protection de personnalités.
- Arrestations pédestres et en véhicules.
- Techniques d'intervention en milieu carcéral.
- Utilisation du matériel alpin (nœuds, pose de rappels,

techniques de sauvetage).

- Les moyens de contrainte (mains nues, spray, bâton télescopique, PR-24).
- La collaboration avec la brigade canine (arrestations, recherche de personnes dangereuses, ...).
- Conduite rapide.
- Tir (de défense, de précision, armes longues).

Le canton de Fribourg ne met que trois ans pour suivre cet exemple. En 1975, une section d'agents spécialisés et de tireurs d'élite de milice est mise sur pied. Bien que novatrice, la solution est encore perfectible: les membres du groupe se retrouvent sporadiquement, lorsque que le service le permet, pour des entraînements spécifiques. Il faut attendre 1988 pour voir la création d'un véritable groupe d'intervention : le GRIF. Des agents de milices déjà formés sont désormais sélectionnés pour composer une unité permanente qui permet d'assurer un travail de qualité professionnelle.

#### Evolution et coordination

Dès les premières années, le GRIF a connu une évolution dans deux domaines. D'abord, l'entraînement s'est énormément développé et les GI accomplissent aujourd'hui de nombreux stages à l'étranger pour atteindre une formation très pointue sur le plan technique. Cette progression dans la formation s'est accompagnée par une



## Exercice annuel TERO (Tireurs d'élites romands) / GRIF

Sgt chef N. B., chef de groupe au GRIF

Le mercredi 10 septembre 2008 s'est déroulé à Autigny le 1er entraînement commun entre le GRIF et les tireurs d'élites du concordat romand, basés à Genève. Un premier exercice réussi qui montre l'importance d'une collaboration bien organisée.

PC d'engagement de Granges-Paccot, 0430 : l'Officier de police judiciaire (OPJ) est informé d'une situation d'urgence: « un individu a tiré des coups de feu dans son domicile, à Noréaz ». Il ne s'agit bien heureusement que d'un exercice, le premier organisé par Fribourg dans le cadre de la nouvelle organisation des tireurs d'élite au niveau romand. Mais comme dans la réalité, l'OPJ décide d'alarmer la permanence GRIF, la permanence TERO, ainsi que le renseignement de la Police cantonale Fribourg.

Il apprend ensuite que la situation a évolué et que le tireur fou a abattu sa femme et pris la fuite en véhicule. Il a été localisé à son lieu de travail, la Station d'épuration d'Autigny (STEP). Dans l'intervalle, le dispositif mis sur Noréaz a été réarticulé et l'OPJ a ordonné d'alarmer le solde des agents du GRIF. Un groupe d'urgence mobile et des contre-tireurs du GRIF se sont placés aux alentours du site. Un PC engagement a été installé dans la cour d'une ferme située à proximité. La situation a été stabilisée par le personnel GRIF dans l'attente de TERO, car l'accès au périmètre de la STEP est surveillé par des caméras.

Les collègues genevois, alarmés à 0430 heures, sont arrivés à Fribourg à 0700 heures. Leur mission, une fois en position de tir, est de neutraliser les caméras de surveillance (factices, elles sont fixées sur des protections pare-balles placées sur les toits) à l'aide d'un tir silencieux puis de maintenir une observation. Ce tir doit permettre aux agents du GRIF de s'infiltrer dans le bâtiment et d'interpeller le meurtrier, sans se faire repérer par les caméras.

Dans une bétailière

Anecdote amusante, les tireurs d'élite et le groupe d'assaut du GRIF ont recours à une bétailière tirée par un tracteur afin de passer de manière discrète devant l'objectif et se rendre dans leurs positions. L'exercice est un succès : le tir sur les caméras (deux coups au but absolument inaudibles) a produit l'effet voulu et les agents du GRIF ont pu s'infiltrer discrètement et interpeller par surprise le plastron à l'intérieur du bâtiment, sous le regard d'officiers de police fribourgeois et genevois venus assister à l'entraînement.

Le groupe des tireurs d'élites de la police genevoise assure des interventions spécifiques, telles que prise d'otage, tireur fou, commission imminente d'un délit mettant en danger la collectivité, pour tous les cantons romand, ainsi que le canton du Tessin. Cela permet de centraliser les frais de matériel et de personnel, tout en maintenant un groupe d'agents

parfaitement entraînés et spécialisés dans ce domaine. Les agents du GRIF agissent bien sûr toujours comme contre-tireurs (ou tireurs de sécurité) dans le cadre des interventions ou pour assurer la transition avant l'arrivée de TERO. Le groupe de permanence de TERO est composé de 2 tireurs et d'un chef de tir, dans une première phase. Chaque canton participant au concordat doit organiser un exercice annuel. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau scénario...

N.B.

évolution dans la sélection des candidats.

L'autre grande évolution s'est produite dans les moyens techniques à disposition. Dans les débuts, le travail du GRIF se faisait avec les moyens du bord alors qu'aujourd'hui, l'équipement est devenu très sophistiqué et très ciblé, en particulier dans les moyens de protection et les armements. Cet équipement spécifique est à quelques exceptions près identique à celui des autres groupes d'intervention de Suisse et de l'étranger, en particulier l'armement.

Le GRIF dispose surtout de moyens de protection sophistiqués (gilets, casques, boucliers balistiques, etc.) qui permettent de travailler à un niveau de sécurité élevé. Ces équipements sont extrêmement précieux lorsqu'il s'agit par exemple de maîtriser un tireur fou. Mais ses moyens ne s'arrêtent pas là. Le GRIF dispose notamment de toute une panoplie d'outils permettant d'ouvrir des portes quelque soit leur résistance, ou de matériel permettant les interventions dans le noir le plus complet.

La coordination entre les GI des cantons romands a atteint aujourd'hui un excellent niveau grâce à la mise en place de toute une série de procédures d'alarmes pouvant être actionnées à n'importe quel moment. Chaque groupe d'intervention peut donc compter sur le soutien de tous ses voisins GI dans le cadre de la convention GIRO (Groupes d'intervention romands). L'alarme TERO (Tireurs d'élite romands) par exemple, qui vient d'être mise en place, permet un engagement centralisé des tireurs d'élite sur le territoire de la convention RBT





Les groupements d'intervention de police doivent maîtriser des situations ordinaires et extraordinaires, quels que soient les environnements. Une instruction et un matériel adaptés sont nécessaires.



(Romandie-Berne-Tessin) en moins de deux heures. Cela permet des économies d'échelles sans perte d'efficacité. Cette procédure est régulièrement testée et exercée.

### Des policiers avant tout

Mais les agents du GRIF sont avant tout des policiers incorporés dans la gendarmerie. Leur travail quotidien est d'appuyer les gendarmes dans les missions courantes, qui peuvent varier du contrôle routier à l'intervention pour des violences domestiques en passant par une présence préventive dans les lieux publics. Il est alors impossible de les distinguer des autres gendarmes : même uniformes (également en civil), même armement. C'est lors d'engagements particuliers que la différence devient visible. L'image des agents du GRIF en est d'ailleurs quelque peu faussée au niveau du grand public. Beaucoup n'imaginent que des opérations de type « assaut », alors que les GI travaillent avec beaucoup de finesse. Deux agents GI peuvent à eux seuls débloquer une situation, ne serait-ce que par l'impact psychologique et l'effet dissuasif que représente leur engagement.

B.D.

### Compte rendu

#### La gestion du chaos par les grandes puissances

Le livre porte sur le rôle des grandes puissances qualifiées de partenaires-rivaux et de pyromanes-pompiers face aux crises et au désordre mondial. Ces Grands, incapables d'appliquer leurs propres résolutions, confondent gestion, solution et règlement.

Le Proche-Orient est en effervescence et en explosion depuis des décennies. Ouvrage pluridisciplinaire et documenté permettant aux lecteurs avertis, universitaires, officiers, organisations internationales, étudiants, hommes et femmes politiques, de connaître les tenants et aboutissants de l'engrenage des conflits, des pensées et arrière-pensées des uns et des autres. Histoire, géopolitique, jeux et enjeux, stratégies, conflits et tentatives de résolution. En un mot, des clefs pour comprendre, entre autres, le jeu des grandes puissances entre elles et leur politique face à un Orient si complexe.

Raymond Sayegh

